



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 19 avril 2021 à 20h et que celle-ci sera tenue en visioconférence sans la présence du public.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 2021-011 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure pour l'ajout d'un 2e quai sur le terrain dans la servitude de passage afin de desservir les lots 5 225 239 et 5 225 249.

Localisation : Lot 5 223 636, situé au 11 500 chemin du Lac-Labelle.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca. Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca.

DONNÉ à Labelle, ce 25^e jour de mars 2021.

La secrétaire-trésorière et
directrice générale,

Claire Coulombe